

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENT : MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE A THEYS

L'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques prévoit que lorsque la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public « intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente ».

Le présent avis de manifestation d'intérêt a pour objet de porter à la connaissance du public une manifestation d'intérêt spontanée pour occuper ces locaux, par des professionnels de la santé diversifiés (Association "Theys Espace Santé" actuellement infirmiers, ostéopathie, sophrologie, diététiciens, thérapeutes, kinésiologie), et d'identifier, le cas échéant, les opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés par la conclusion d'une convention d'occupation du domaine public en vue de l'occupation du rez-de-chaussée du bâtiment communal (ancienne agence postale), le château JAIL, à des fins de maison de santé, à THEYS.

Si aucune proposition n'est remise dans les délais, la Commune pourra signer une convention d'occupation du domaine public avec les professionnels qui ont initialement manifesté leur intérêt.

Identité de la personne publique : Commune de THEYS

Contact : Mme Régine MILLET- Email: sg@theys.fr - Téléphone: 06 73 33 97 21

Activité projetée : Maison de santé pluridisciplinaire

Durée de l'occupation : 10 ans

Critères de sélection :

- Qualité du projet professionnel proposé, diversité et complémentarité des métiers exercés (principalement infirmiers, ostéopathie, sophrologie, diététiciens, thérapeutes, kinésiologie)
- Montant de la redevance

Des éléments et informations supplémentaires seront remis aux candidats sur demande

Date limite de candidature : Le 19 décembre 2024